

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours : TECHNICIEN BBMI Session : 2024

Epreuve : ÉCRITE Date de l'épreuve : 09/04/2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

RÉPONSES

1-) Un pont thermique est une discontinuité dite thermique entre pour exemple une dalle et le mur du dessous. Celle-ci doit correctement être réalisée afin de garantir qu'il n'y ait pas de perte de chaleur.

2-) Les systèmes de sécurité incendie doivent être contrôlés 1 fois par an. Les lieux de secours doivent impérativement être corrigés. Le registre de sécurité également.

3-) Lorsqu'une pièce contient des installations gaz, celle-ci doit contenir des aérations haute et basse. Un détecteur de CO₂ peut être un plus.

4-) L'unité de mesure est UFC/l → Unité formant colonie pour litre.

5-) Le seuil maxi en cas de contrôle de l'eau est de 1000 UFC/l.

6-) Jaune → GAZ ROUGE → électricité BLEU → EAU POTABLE VERT → NÉSEAU

7-) Les principes fondamentaux de la commande publique sont :

- Accès à toutes candidatures
- Impartiaité sur toutes les candidatures
- Respect du budget public
- Appel d'offres libre de consultation

SUITE DES RÉPONSES

8-) 139 000 €

9-) Le prix de l'offre doit être cohérent avec ce qui est demandé.
Les solutions proposées doivent être pertinentes et efficaces.

10-) GMAO, Gestion de la maintenance assistée par ordinateur.
Son utilisation permet un suivi en temps réel des interventions en cours. Quelles soient correctives ou préventives.
Elle dispose également d'une base de données documentaire pour les rapports, devis etc...

11-) Production ECS (eau chaude sanitaire) individuelle, avec équipement individuel ou collectif, sur le réseau urbain.

12-) Le contrôleur technique intervient sur chantier neuf. Il veille à ce que les règles d'équilibre, usage, praticabilité et sécurité soient respectées.

13-) Plan de prévention → MOE PGC → PPS → CSPS

14-) Pour des travaux par peint chaud, un permis feu doit être délivré par l'établissement à la personne qui intervient. Signé par l'agent de prévention et la personne qui intervient.

15-) DOE → document d'ouvrage exécuté

16-) DIVO → document d'information unique d'ouvrage.

RÉPONSES (SUITE)

17-) Pour une personne à mobilité réduite (PMR) la rampe doit être accessible depuis un fauteuil.

Un chasse-neige empêche la rase d'un fauteuil de se coincer ou de passer de l'autre côté de la rampe.

18-) CF (courant fort, machine à laver, four

Cf (courant faible, câble réseau, téléphonie)

20-) Coût des charges de consultation

* RÉALISATION D'UN VESTIAIRES POUR PERSONNELS FÉMININS

1- Etude de faisabilité avec un bureau d'étude

2- Etude de sol, significations des réseaux avant travaux

3- Contrôle amiante et plomb sur mur à découper et tuyauterie existante

4- VRD → Voirie, raccordement eaux usées

5- Gros œuvre, découpe du mur, fondation, dalle, réservations.

6- Électricité, raccordement au réseau et pose de l'appareillage jusqu'à fin du chantier.

7- Plomberie, raccordement au réseau, installation et fourniture des sanitaires + chaudière.

8- Bâtiments modulaires, pose définitive en adéquation avec l'électricien et plomberie.

pose du mobilier en interne avec la partie sanitaire et sécurité

Document 2 : fiche financière à compléter et remettre dans la copie

CATEGORIE	DESIGNATION	€ H.T.	€ T.T.C.
Études préalables			
FASABILITÉ	BUREAU D'ÉTUDE	5500	6600
CONTRÔLE AVANT VRD	ÉTUDE DES SOLS	3800	4560
MANIÈRE, PLOMB	BUREAU DE COUPLAGE	1500	1800
	Total études préalables	10800€	12960€
Travaux (par corps d'état)			
VRD	VRD, EAUX USEES	13000€	15600€
GROS OEUVRE	DALLE, DÉCOUPE MUR, RÉLEVATIONS	17000€	20400€
ELECTRICITÉ	RACCORDEMENT AU RÉSEAU + APPAREILAGE	8500€	10200€
PLOMBERIE	RACCORDEMENT AU RÉSEAU + APPAREILAGE	10000€	12000€
BÂTIMENTS MOD.	pose et installation	31500€	37800€
POSE MOBILIER	pose armoire, banc (INTERNE)	0,00	0,00
SÉCURITÉ	alarme + concertina (INTERNE)	0,00	0,00
	Total travaux	70 000	84 000
Honoraires			
	Total honoraires		
Autres (mobiliers, aléas etc.)			
MOBILIER	18 armoires 3 bancs (AIEP)	4800	5760
MANUTENTION DE 2 AUXILIAIRES	5€/H pour 7 H	70	/
	Total autres	4870€	5760
		85670€	102804€
	Montant total opération		

Document 3 : planning à compléter et remettre dans la copie

DESCRIPTION DE LA TÂCHE	MOIS 1	MOIS 2	MOIS 3	MOIS 4	MOIS 5	MOIS 6	MOIS 7	MOIS 8	MOIS 9	MOIS 10	MOIS 11	MOIS 12
FAISABILITÉ	[Green bar]											
ETUDE DES SOLS			[Green bar]									
BONNEAU COUTAÏOËLES				[Green bar]								
VAD				[Green bar]								
GMOS DEUVNE				[Green bar]								
ELECTRICITÉ				[Green bar]								
PLOMBERIE				[Green bar]								
BATIMENTS MODERNES				[Green bar]								
POSE MOBILITÉ				[Green bar]								
SECURITÉ				[Green bar]								

Concours section : INT-TECHNICIEN IMMOBILIER

Epreuve matière : Etude de cas

N° Anonymat : CZHRF973 KK Nombre de pages : 8

Document 4 : schéma d'aménagement des modules à compléter et remettre dans la copie



